

## Plans nationaux d'adaptation et mobilité humaine

Koko Warner, Walter Kälin, Susan Martin et Youssef Nassef

**Dans l'optique d'éviter un déplacement chaque fois que possible, il sera nécessaire de mieux intégrer les questions de déplacement et de mobilité humaine aux processus nationaux et régionaux de planification de l'adaptation.**

Lorsqu'il n'est pas possible d'éviter le déplacement, des mesures d'adaptation peuvent aider les personnes à partir volontairement et dans la dignité longtemps avant qu'une situation de crise ne surgisse. Les Plans d'adaptation nationale – établis en vertu du Cadre de Cancun pour l'adaptation<sup>1</sup> – peuvent jouer un rôle important pour y parvenir en incorporant la mobilité humaine aux stratégies régionales relatives aux changements climatiques.

Le processus de planification de l'adaptation nationale est une occasion qui permet de veiller à ce que la migration, le déplacement et la réinstallation planifiée soient abordés de manière exhaustive, autant comme difficultés potentielles que comme possibilités éventuelles. La mobilité humaine est pertinente dans le cadre de la planification de l'adaptation au sens où il s'agit d'éviter un déplacement ou une migration qui pourrait éroder le bien-être humain lorsqu'il existe un risque discernable qu'un tel mouvement se produise suite aux effets du changement climatique. Elle est également pertinente pour tenter de capitaliser sur le potentiel de migration ou de réinstallation planifiée lorsque ces options sont considérées comme les stratégies d'adaptation les plus viables.

Les Plans nationaux d'adaptation s'appuient sur les Programmes d'action nationaux en matière d'adaptation (PANA) qui ont été élaborés par les pays les moins avancés (PMA) juste avant la Convention cadre de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques des Parties de Cancun en 2010. De nombreux PANA admettaient tout à fait que des pertes en habitats et en moyens d'existence étaient susceptibles de précipiter une migration à grande échelle. Certains d'entre eux proposaient des stratégies d'adaptation visant à réduire la pression à la migration et à permettre aux individus de rester chez eux le plus longtemps possible. Les stratégies proposées cherchaient en général à adapter les pratiques agricoles, la gestion des terres pastorales, les infrastructures comme les digues et les barrières littorales, les schémas de pêches et les autres stratégies, de manière à réduire la pression exercée sur des écosystèmes fragiles pour permettre ainsi aux populations de rester sur place.

Les approches visant à réduire le déplacement dans le contexte de désastres associés aux changements climatiques sont souvent centrées sur des systèmes d'alerte précoce et de préparation aux situations d'urgence ou sur des plans de sauvetage et de réinstallation post-catastrophe. Les PANA examinent également la question du rôle de la réinstallation planifiée d'individus en tant que stratégie d'adaptation, particulièrement dans les contextes d'élévation du niveau de la mer. Peu de PANA considèrent le mouvement spontané de populations des zones rurales vers les zones urbaines comme une stratégie d'adaptation positive ; de fait, les gouvernements ont généralement tendance à décrier la migration rurale vers les zones urbaines et à rechercher des programmes destinés à décourager les populations de quitter leurs zones d'origine plutôt que de faciliter leur mouvement.

Même si la migration émerge comme un thème récurrent dans les PANA, les documents qu'ils ont générés n'ont généralement produit que peu d'information sur les stratégies destinées à éviter les mouvements ou à les faciliter lorsqu'ils devenaient nécessaires.<sup>2</sup> Le processus subséquent de Planification nationale d'adaptation (PNA) constitue, toutefois, une occasion pour que l'expertise acquise en matière de migration soit mise à profit au cours de la réflexion relative aux deux aspects opposés des stratégies d'adaptation – prévenir la « migration de détresse » et le déplacement non voulu tout en facilitant des mouvements positifs qui permettent un meilleur ajustement des impacts des changements climatiques.

Les PNA sont nouveaux et doivent encore être élaborés et soumis. Il est vivement recommandé que les processus menant à l'élaboration des PNA soient participatifs et transparents et qu'ils répondent à des exigences de sensibilité en matière de genre ; les gouvernements devraient également tenir compte, le cas échéant, des savoirs traditionnels et indigènes. Les PNA peuvent traiter des questions de migration liées aux changements climatiques, d'une part en cherchant à réduire les pressions à la migration ou au déplacement et d'autre part également en envisageant la

juin 2015

migration et la nécessité d'une réinstallation planifiée comme des stratégies d'adaptation.

Inscrire la migration dans les plans nationaux d'adaptation<sup>3</sup> est essentiel pour favoriser leur application effective. Les décideurs politiques et les praticiens ont besoin d'orientations claires et concrètes sur la manière de relier la mobilité humaine à l'adaptation face au changement climatique. Il est recommandé que les lignes directrices des PNA consolident une cohérence stratégique à travers l'ensemble des politiques de migration et d'adaptation, et qu'elles soient pilotées dans un certain nombre d'États.

Plusieurs lacunes dans la base de connaissances ont été mises en évidence et les pallier pourraient contribuer à planifier l'adaptation nationale autour de la mobilité humaine. Parmi elles se trouvent :

- La relation entre les processus de mobilité et d'adaptation, et notamment établir dans quelle mesure différentes formes de mobilité s'avèrent positives ou négatives pour ceux/celles qui se déplacent ainsi que pour les communautés d'origine et de destination.
- La nature des types de compromis impliqués, et l'état de la relation entre les déplacements humains liés aux changements climatiques et les processus du développement durable, en particulier autour de la question des mécanismes de survie qui érodent l'environnement (des mécanismes de survie qui ont un impact négatif sur la durabilité à long-terme) et de la résilience.

### Perspectives : plans d'adaptation et mobilité humaine

Au moment où les négociateurs sur le climat se préparent en vue de l'accord critique de Paris en 2015<sup>4</sup>, les États n'auront pas d'autre choix que d'assumer leurs responsabilités afin de prévenir, chaque fois que possible, des déplacements futurs associés aux impacts des changements climatiques. Toutefois, les États touchés devront également recevoir l'assistance technique et financière nécessaire afin qu'ils puissent s'acquitter de cette responsabilité. Il faudra tout particulièrement résoudre quatre difficultés si l'on veut que les PNA deviennent véritablement efficaces en tant que mécanismes destinés à résoudre la question de la mobilité humaine dans le contexte des changements climatiques. Ces quatre difficultés sont :

- Apporter des conseils techniques et des orientations opérationnelles aux gouvernements sur la manière d'intégrer la mobilité ;

- Donner aux gouvernements, lorsqu'ils formuleront leur PNA, des données supplémentaires sur les effets spécifiques des changements climatiques sur la mobilité et de la mobilité sur les changements climatiques ;
- Veiller à ce que les gouvernements s'entourent des experts et des praticiens adéquats en matière de mobilité humaine lors de la formulation des PNA ;
- Veiller à ce que les gouvernements aient accès à un inventaire de bonnes pratiques pour s'assurer que les PNA incluent des stratégies qui traitent véritablement des deux aspects opposés et interconnectés du changement climatique et de la mobilité humaine.

Koko Warner [warner@ehs.unu.edu](mailto:warner@ehs.unu.edu) est Haut fonctionnaire à l'Université des Nations Unies. [www.unu.edu](http://www.unu.edu) Walter Kälin [kaelin@nanseninitiative.org](mailto:kaelin@nanseninitiative.org) est l'Envoyé de la Présidence de l'initiative Nansen. [www.nanseninitiative.org](http://www.nanseninitiative.org) Susan Martin [Susan.Martin.ISIM@georgetown.edu](mailto:Susan.Martin.ISIM@georgetown.edu) est Professeure de Migration internationale à l'Université Georgetown. [www.georgetown.edu](http://www.georgetown.edu) Youssef Nassef [ynassef@unfccc.int](mailto:ynassef@unfccc.int) est Coordinateur de l'adaptation à la CCNUCC. [www.unfccc.int/fr](http://www.unfccc.int/fr)

Cet article s'appuie sur le Policy Brief. No. 9 (2014) de l'ONU 'Integration of Human Mobility Issues within National Adaptation Plans' <http://ehs.unu.edu/file/get/1.1786.pdf>. Ce document a été rédigé en collaboration avec les personnes suivantes que nous remercions pour leur contribution : Sieun Lee, Susanne Melde, Marine Franck et Tamer Afifi.

1. Adopté dans le cadre de l'Accord de Cancun lors de la Conférence sur les changements climatiques qui s'est tenue à Cancun au Mexique en 2010. [http://unfccc.int/portal\\_francophone/items/3072.php](http://unfccc.int/portal_francophone/items/3072.php)
2. Tous les Programmes d'action nationaux examinés dans le cadre du rapport sur lequel s'appuie cet article sont disponibles sur : [http://unfccc.int/portal\\_francophone/items/3072.php](http://unfccc.int/portal_francophone/items/3072.php)
3. Pour de plus amples détails, voir : International Dialogue on Migration (2011). Disponible sur : [www.iom.int/fr/idmclimatechange\\_fr](http://www.iom.int/fr/idmclimatechange_fr)
4. [www.cop21.gouv.fr/en](http://www.cop21.gouv.fr/en)

### FMR podcasts

Tous les articles de ce numéro sont disponibles sous forme de podcast sur le site Web de RMF et également sur iTunesU. Cliquez sur l'icône pour afficher les podcasts FMR ou visitez [http://www.iom.int/fr/idmclimatechange\\_fr](http://www.iom.int/fr/idmclimatechange_fr) (uniquement en anglais)

